Préservons la qualité d'accueil, d'éducation et de soins du Centre de Planification et d'Education Familiale dans les centres hospitaliers publics.

Dans une logique de restriction de son budget, le conseil général de Loir et Cher décide unilatéralement de retirer le Centre de Planification et d'Education Familiale des Centres Hospitaliers de Blois, Romorantin et Vendôme pour l'intégrer dans l'activité de la Prévention et Protection Maternelle et Infantile par redéploiement des personnels.

Ce transfert d'accueil remettrait en cause une prise en charge cohérente et de qualité autour de la vie affective et sexuelle, de la santé sexuelle et reproductive.

Depuis 30 ans, cette qualité de mission au public est garantie et assurée par la participation active et volontaire du personnel hospitalier des Centres d'Interruption Volontaire de grossesse, des services de gynécologie et d'obstétrique, des échographistes et en maintenant des liens étroits avec les sages femmes de la Prévention et Protection Maternelle et Infantile.

Ensemble, exigeons le maintien du Centre de Planification et d'Education Familiale au sein des trois hôpitaux publics du département, piliers de l'organisation de soins de qualité au plus proche des populations

Exigeons l'adaptation par le renforcement des moyens humains et financiers aux regards des besoins dans notre département.

Le droit des femmes et des familles à vivre leur sexualité sereinement, à bénéficier d'un soutien et d'un accès rapide et facile à l'IVG, a été acquis par les luttes, ne le laissons pas remettre en cause dans les faits !

Nom - Prénom	Adresse	Signature

Blois, juin, juillet 2014